

Les anciens combattants ne sont guère satisfaits de leur sort. Un grand nombre d'entre eux ont présentement un sentiment d'insécurité, mais ils n'ont pas tous les mêmes motifs d'inquiétude. Ainsi, quelques-uns ont pu, grâce à un dur labeur, se procurer des maisons aux prix élevés des quelques dernières années. La plupart ont acheté ces propriétés à crédit. Ils se demandent aujourd'hui ce qui arrivera, s'il survient une crise de déflation ou de marasme économique. Ils ne savent trop quelle part des fonds qu'ils ont affectés à l'achat de ces maisons leur restera, advenant une telle crise. Ils ne se sentent nullement en sécurité. Bien au contraire. Plusieurs autres n'ont pas fait l'acquisition de maisons, et certains d'entre eux occupent des habitations construites sous les auspices de la Société centrale d'hypothèques et de logement. J'ai séjourné cet hiver dans une de ces maisons occupée par un jeune ex-militaire et sa famille.

M. Johnston: Le toit vous est-il tombé sur la tête?

M. Bentley: Non. C'est une glacière en hiver, et je suis certain que les mouches la rendront inhabitable durant l'été. La seule différence qui existe entre une de ces maisons et une tente, c'est que par un grand vent, les murs de la tente sont un peu moins stables que ceux de la maison.

M. Johnston: Et le plâtre que la Société centrale d'hypothèques y a fait poser est bien peu solide.

M. Bentley: En effet, et bien d'autres choses aussi. Pourtant le prix de ces habitations est plus élevé que celui qu'on avait l'habitude de payer au Canada pour une maison convenable et bien construite. Si la Société centrale d'hypothèques et de logement, ses entrepreneurs et ses administrateurs à Ottawa ne peuvent trouver moyen de faire mieux, ils devraient consulter d'autres spécialistes ou demander à un groupe de vieux cultivateurs et d'ouvriers d'exprimer une opinion vraiment sûre quant à la façon d'exécuter les travaux.

Les soldats-colons ne se sentent pas très rassurés. Depuis nombre d'années, l'honorable député de Battle-River (M. Fair) cherche à obtenir pour eux un titre de propriété incontesté. Notre groupe l'a invariablement appuyé tant à la Chambre qu'au comité des anciens combattants, que le Gouvernement a décidé de ne pas rétablir. La demande de l'honorable député a sans cesse été rejetée. Le Gouvernement savait qu'un jour, il lui faudrait céder et, de fait, il a cédé, mais d'une façon dont il n'a pas lieu de se glorifier. Au lieu de se montrer généreux, et d'offrir

[M. Bentley.]

aux soldats-colons un titre de propriété incontesté, il envoie là-bas ses agents et ses représentants demander au soldat-colon, ou à sa veuve, quel montant il serait en mesure de verser immédiatement pour obtenir son titre. On leur enlève jusqu'à leur dernier sou. Ce n'est pas très édifiant. Le Gouvernement aurait dû se montrer plus généreux; il n'a pas lieu d'être fier. Pour obtenir le fruit de cette escroquerie et accorder ensuite le titre de propriété incontesté, il en coûtera aussi cher ou presque aussi cher au Gouvernement que s'il annulait tous les contrats et donnait à chacun le titre qu'il devrait avoir en ce moment. Mais bien qu'il doive lui en coûter plus cher, le Gouvernement tient à sa méthode et n'a pas le courage de confesser son erreur.

Le président du comité des anciens combattants a eu tort en 1945 et 1946. Quand il était président de ce comité, M. Tucker s'est opposé à cette manière de procéder mais le Gouvernement n'a pas bronché. Ses collègues s'y sont opposés également, mais ils n'ont pas le courage d'avouer qu'ils se sont trompés ni qu'ils auraient dû agir autrement. Ils prétendent maintenant qu'ils vont faire de leur mieux, qu'ils présenteront des excuses et donneront aux anciens combattants des titres incontestables sur leur propriété. Ils cherchent à s'en tirer par cette basse filouterie.

Est-il quelqu'un qui se sente heureux et en sûreté? Certainement pas les consommateurs du pays, car ils ne sont pas heureux. Ils ne le sont pas dans ma région où les gens ne peuvent acheter ce qu'ils désirent, à cause des restrictions sur les denrées américaines destinées aux civils. Je sais qu'on a aboli certaines interdictions, mais il y a encore une foule de marchandises qu'on ne peut obtenir, mais que, comme nous, ils voudraient acheter. Pourtant, on voit passer de longs convois de chemin de fer remplis de matériel militaire. Vraiment, il devrait y avoir quelque rajustement. Il ne faudrait pas que les trains remplis de matériel militaire puissent entrer au pays, alors qu'on frappe de restrictions les denrées essentielles destinées aux civils. Ce matériel militaire n'a rien de rassurant pour les gens et comme ils ne peuvent se procurer ce dont ils ont besoin, ils ne se sentent ni en sécurité ni même à l'aise.

Je veux établir par là que notre population n'a pas le sentiment de vivre en paix et cependant, dans le discours de Son Excellence, dont ses conseillers, je le présume, sont les auteurs, on lit ce que suit:

Dans le domaine international, le premier objectif du Gouvernement est d'assurer la paix et la sécurité.